



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-106738>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 24-106738

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté d'agglomération du Cotentin

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20006720500019

**Ville :** Cherbourg en Cotentin

**Code postal :** 50130

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 50

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1521717>

**Identifiant interne de la consultation :** DIB-24-36

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** <http://marchespublicsmanche.fr>

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne

exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 18/10/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Entretien du patrimoine

**Critères d'attribution :** La valeur technique : 40% Prix : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de réfection des murs rideaux du centre aquatique OCEALIS à La Hague

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45421132

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le centre aquatique construit en 1998 comprend des murs rideaux constitués de 240 vitrages qu'il convient de remettre en état au fur et à mesure des besoins. Les travaux à réaliser sont essentiellement les suivants : - Élimination d'accumulation d'oxyde d'aluminium sur les éléments métalliques ; - Remplacement des doubles vitrages fissurés par des vitrages plus performants. Le marché est un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 30 000,00 euro(s) HT Le marché public est conclu pour une durée d'un an (12 mois) à compter de sa notification, reconductible trois fois par reconduction tacite à chaque fois pour une nouvelle période d'un an

**Lieu principal d'exécution du marché :** Centre aquatique OCEALIS - Rue du Vieux Chemin - Beaumont Hague - 50440 - LA HAGUE

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La visite du site n'est pas obligatoire pour la remise des offres mais elle est fortement conseillée. Pour pouvoir visiter, les candidats sont invités à contacter M. HERBET Guillaume, chargé de projet au sein de la collectivité en charge du dossier (coordonnées dans le règlement de la consultation). Les variantes libres sont interdites. Les travaux, objet du présent marché, pourront donner lieu à un ou plusieurs marchés pour la réalisation de prestations similaires en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen 3, rue Arthur Leduc BP 25086 14050 Caen Cedex 4 Tél : 02 31 70 72 72 - Fax : 02 31 52 42 17 greffe.ta-caen@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et

suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des m

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2024**